

# Un plébiscite pour le retour

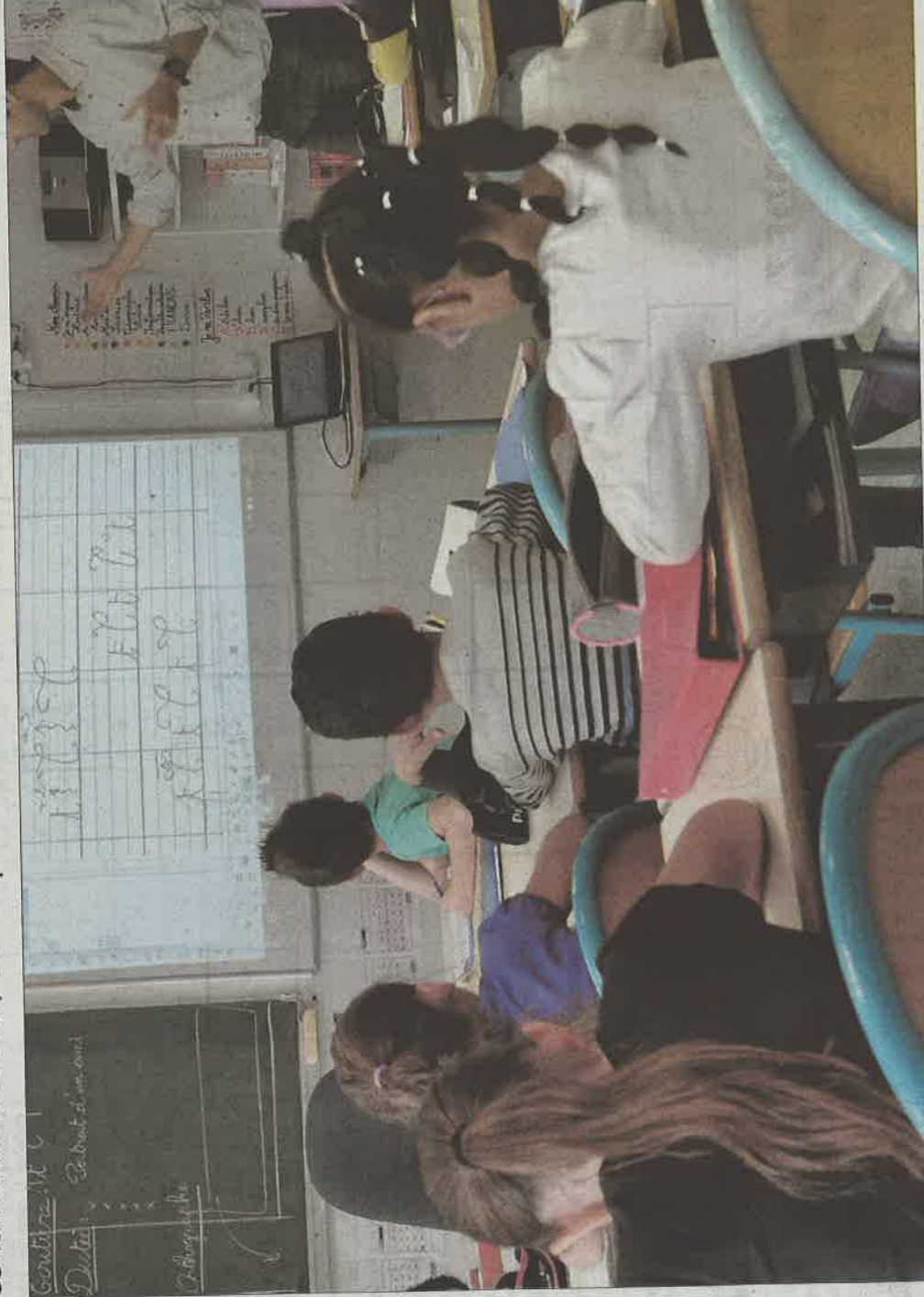
**Rythmes scolaires.** Dès la rentrée 2017, ou au plus tard en 2018, de nombreuses communes vont revenir à cette formule.

La marche arrière est enclenchée. « Des enfants fatigués, qui n'en peuvent plus », arguent les professeurs. « Des difficultés budgétaires », se justifient les maires. « Une mesure qui renforce les inégalités », fulminent plusieurs syndicats.

Le passage à la semaine de 4,5 jours dans les écoles françaises en 2014 n'a jamais vraiment fait l'unanimité. Et dans un contexte où l'État devrait encore réduire les aides dédiées à cette réforme, la plupart des communes entament aujourd'hui un rétro-pédalage en règle. Le décret gouvernemental paru mercredi dernier les y autorise « *quand existe un consensus local entre les communes et les communautés éducatives* », précise toutefois le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Partout, les consultations sont lancées. Les petites communes désireuses de revenir à quatre jours devraient pouvoir y arriver dès la rentrée 2017. Pour les plus grosses, l'organisation étant plus lourde, il faudra attendre 2018.

## « À partir du jeudi on ne peut plus rien tirer des enfants ! »

Pour Alain Bergnes, directeur d'établissement et secrétaire départemental du Syndicat national des écoles (SNE), il est urgent de revenir aux quatre jours hebdomadaires par tout. « 93 % des professeurs que nous avons sondés à Béziers sont pour revenir à 4 jours ». Pour lui, les Temps d'activités périscolaires (TAP) et la demi-journée supplémentaire de cours présent sur la concentration des enfants même s'ils finissent plus tôt leurs journées. « Ce n'est pas



■ Les petites communes devraient revenir aux 4 jours dès la rentrée prochaine. Les plus grosses en 2018.

45 minutes par-ci ou par-là qui changent le fond du problème. Les enfants ont besoin d'un jour (le mercredi) pour se reposer et faire des activités extrascolaires. Sinon, à partir du jeudi, on ne peut plus rien en tirer ! », alerte Alain Bergnes.

Lui, dénonce une réforme idéologique et une municipalisation de l'école avec une charge financière trop importante en particulier sur les petites communes. « C'est avant tout un problème économique. Et cela creuse les inégalités. Pas sûr que les enfants aient des conditions similaires à Castelnau-le-Lez et à Béziers. D'ailleurs, ici, quatre écoles

(sur 39) ne proposent rien du tout aux enfants qui restent en étude en guise d'activités... ». La ville de Béziers joue la montre et préfère « attendre les conseils d'école du 1er trimestre pour savoir quelle est la volonté majoritaire » avant de se prononcer. La rentrée 2017 se fera donc sur le même rythme.

Le refrain est sensiblement le même à Alès, comme le souligne Christian Chambon, adjoint en charge de l'éducation : « Ici, le consensus est déjà fait » et la commune « va revenir le plus vite possible » aux quatre jours hebdomadaires. Neuf établissements sont concernés. « Nous n'avons

pas les moyens humains nécessaires », souffle l'élu qui précise qu'Alès « mène déjà un projet à 300 000 € par an pour les écoles des quartiers. »

## « Les communes doivent se donner un an de réflexion »

Si une majorité de personnes se satisfait d'un retour à la semaine de quatre jours, certains s'y opposent farouchement. C'est le cas de Brigitte Lagors, présidente de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) de l'Hérault lassée par le « détricotage des mesures tous les 5 ans ». Selon elle, « Les maires s'engouffrent dans un retour

## Montpellier sera ville pilote

Montpellier se donne un an de réflexion afin de préparer au mieux un retour à la semaine de 4 jours. Pour cela, deux groupes scolaires (Prokoviev et Bergman), soit 500 enfants, feront office de « laboratoire » de la ville et passeront aux 4 jours dès la rentrée 2017.

Pendant ce temps, les 121 autres écoles de la ville resteront au rythme actuel avant de basculer en 2018. Pour Isabelle Marsala, adjointe à l'éducation : « Cela ne veut pas dire revenir à la situation de 2013. Il faut trouver le meilleur rythme pour les enfants. On souhaite faire quelque chose qui tienne la route. Et ces deux écoles vont nous permettre d'expérimenter ce qui correspond le mieux à tout le monde. » A Montpellier, le budget alloué aux écoles représente 5 millions d'euros par an complété par 2 millions d'aides de l'État.

SYLVIE GAMBON

aux quatre jours uniquement par soucis économique. Nous, nous constatons que ça se passe beaucoup mieux avec les enfants sur 4,5 jours. » Loin de s'étonner de cette marche en arrière, elle affirme : « Les enseignants sont contents, ils travailleront une demi-journée de moins, les maires feront des économies... Mais qui veut-on réellement pour nos enfants ? »

La Fédération souhaite que chaque commune se donne une année de réflexion pour travailler sur ces questions avec tous les partenaires. « Y compris les parents ! Pas qu'on soit juste utile pour organiser les kermesses de fin

**ENTRETIEN** Valérie Rouverand occupe le poste d'adjointe municipale à l'enseignement scolaire à Nîmes

## « Sans les aides de l'État, beaucoup de communes reviendront en arrière »

Nîmes est passée à la semaine de 4 jours et demi en 2014 après s'y être farouchement opposée. Finalement imposée, la réforme y a été menée avec ambition avec le recrutement de 150 animateurs à temps plein et un budget annuel de quatre millions d'euros à la charge de la commune.

### Comment la ville de Nîmes avait organisé la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2014 ? Et qu'avait changé la réforme dans les écoles Nîmoises ?

La ville de Nîmes était déjà engagée sur le temps périscolaire avec 30 % de présence d'animateurs de loisirs associés à l'école (ALAE). La réforme des rythmes scolaires a accéléré le processus.

d'élèves afin de trouver une nouvelle organisation.

Au regard des délais de mise en œuvre d'une nouvelle réorganisation, la ville de Nîmes souhaite reconduire l'organisation de l'année écoulée.

### Quid des 150 agents recrutés en 2014 par la commune, leur travail est-il, à terme, menacé ?

La réforme des rythmes scolaires a permis de positionner une très large majorité de ces agents à temps complet en augmentant la durée hebdomadaire du temps périscolaire. Le retour à la semaine de 4 jours va réduire le temps de travail de ces agents, mais pas leur nombre.

Une réflexion sur les besoins d'intervention de ces agents sera compensée par d'autres temps d'intervention fu-



■ Valérie Rouverand : « La ville de Nîmes était déjà engagée avant 2014. »

MASSIRA BELMEKKI

Il a fallu recruter 150 animateurs, développer un plan de

trés de loisirs le mercredi matin, proposer aux enfants

Un retour aux 4 jours est-il envisageable

Les aides de l'État pourraient être réduites voire supprimées à l'avenir. Est-il possible de poursuivre la réforme sans ces aides ? Les dernières déclarations gouvernementales laissent entendre qu'elles seraient maintenues, mais pas dans les mêmes conditions... Ce qui laisse planer beaucoup d'incertitudes.

Ces aides sont importantes et ont permis de réduire significativement le reste à la charge des communes, si elles étaient remises en cause, pour tout ou partie, beaucoup de communes n'auraient plus les moyens de continuer la mise en place de cette réforme.

PROPOS RECUEILLIS PAR P. DT

À lire ce samedi

Les nouveaux bacheliers